

Une concurrence de qualité pour une Suisse en bonne santé

Factsheet politique de santé

Le système de santé suisse est reconnu pour sa très haute qualité et est apprécié par la population. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter et donc le nombre de personnes âgées également. Cela implique un besoin accru en soins. Contrairement à l'étranger, notre système de santé n'a pas de dettes. Chaque patient a accès à un traitement médical de pointe. Mais cela a un prix. La concurrence régulée doit accroître la qualité et atténuer la hausse des coûts. En réduisant les incitations négatives, nous voulons récompenser les fournisseurs de soins qui traitent les patients aussi efficacement que possible. Le PLR veut un système de santé de qualité et au sein duquel la liberté de choix est garantie. Son financement doit être durable et tous les acteurs doivent assumer leurs responsabilités.

1 Défis

- › Croissance de la part de population âgée et augmentation des coûts.
- › Augmentation du volume des fournisseurs de soins et revendications sans limites de la part de certains patients.
- › Tendance croissante des autorités à pratiquer une économie planifiée.
- › Avancées médicales bienvenues, mais qui ont leur prix.
- › Résilience : approvisionnement en médicaments, pénurie de main-d'œuvre qualifiée, accès à l'innovation.

2 Nos revendications

Concurrence axée sur la qualité au lieu d'une économie planifiée

- › Davantage de concurrence entre les fournisseurs de soins, basée sur le prix, le rapport coût/bénéfice et la qualité.
- › Assurer une liberté de choix pour les patients grâce aux classements et indicateurs de qualité. La concurrence améliore la qualité.
- › Rattraper enfin le retard en matière de numérisation.
- › Regrouper les offres coûteuses et hautement spécialisées afin de proposer des solutions plus efficaces et limiter les coûts grâce à un nombre suffisant de cas et à une qualité élevée.
- › Pas d'étatisation supplémentaire du système de santé.
- › Modèle d'assurance « Easy Santé ».

Moins de surconsommation grâce à une plus grande responsabilité individuelle

- › **Augmentation de la marge de manœuvre pour les modèles d'assurance alternatifs (MAA)** qui augmentent la liberté de choix des patients (adaptation du catalogue de prestations, contrats pluriannuels, réseaux de soins, franchises à option, plus de flexibilité dans la fixation des primes).
- › **Bonus plutôt que malus** : rabais sur les primes pour les patients qui agissent de manière responsable et choisissent des prestataires plus avantageux dans le cadre de modèles d'assurance alternatifs (sous forme de rabais individuels sur les primes ou les franchises).

- › Promotion de la prévention, qui incite à adopter un comportement sain.
- › Pas de suppression du régime d'assurance maladie obligatoire, ni des réductions de primes pour les personnes en difficulté financière. Optimisation du système actuel plutôt qu'introduction d'un système d'arrosier.
- › Adaptation régulière des franchises à l'évolution des coûts.

Libérer l'innovation – corriger les incitations négatives

- › Garantir un accès rapide à la médecine de pointe pour tous. L'innovation plutôt que le rationnement.
- › Limiter la bureaucratie et les doublons – mais augmenter la transparence, l'efficacité et les possibilités de recherche grâce à une véritable numérisation dans le domaine de la santé.
- › Désenchevêtrer le rôle multiple des cantons : se concentrer sur la réglementation et son application.
- › Établir un financement transparent et uniforme en médecine ambulatoire et stationnaire (EFAS).
- › Veiller via les parties contractantes et l'autorité de surveillance à ce que les tarifs soient régulièrement ajustés et à ce que les augmentations artificielles du volume des prestations soient combattues.
- › Créer des incitations dans le système pour intensifier et rendre plus attractive la formation du personnel médical et infirmier.
- › Placer le personnel adéquat au bon endroit.

3 Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Clair soutien au consentement présumé dans la loi sur la transplantation lors de la votation populaire fédérale.
- › Progrès décisifs au niveau d'EFAS.
- › Relativement peu de restrictions pendant la pandémie de Covid-19 en comparaison internationale.
- › Motion Silberschmidt ([21.4374](#)) « Introduction d'un système d'administration numérique des patients ».
- › Motion Silberschmidt ([21.4373](#)) « Introduction d'un identificateur univoque des patients ».
- › Motion Müller ([20.3211](#)) « Pour une plus grande marge de manœuvre dans l'acquisition de dispositifs médicaux destinés à l'approvisionnement de la population suisse ».
- › Motion Dittli ([19.3703](#)) « Coûts des médicaments. Adaptation du système d'autorisation de mise sur le marché et de fixation des prix dans l'assurance de base ».
- › Postulat du groupe libéral-radical ([22.4022](#)) « Exploiter le potentiel du numérique et de la gestion des données dans le domaine de la santé. La Suisse a besoin d'une stratégie globale de transformation numérique ».